

CLASSIFICATION ET BALISAGE DES PARCOURS DE GRAVEL



2022

Table des matières

A.	Identification des parcours de Gravel.....	4
B.	Critères techniques de cotation	4
C.	Grille de classification.....	4
D.	Informations complémentaires obligatoires	5
E.	Balisage des parcours	5
F.	Itinérance Gravel – Grandes Traversées et Grands Tours.....	6
G.	Rappel réglementaire concernant les conditions d’utilisation de la balise.....	7

La pratique du Gravel a considérablement progressé ces dernières années. De sport de niche, le Gravel est devenu l'expression d'une sorte de renouveau du vélo liberté. Synthèse entre vélo route, vélo voyage, vélo tout chemin et même vélo taf, le champ du possible apparaît si large qu'il devenait indispensable de proposer une classification de difficultés des parcours.

Dans un souci d'harmonisation de la signalétique sur tout le territoire national, il appartenait également à la FFC de définir les règles de balisage des itinéraires Gravel. En la matière, c'est l'option de la réutilisation de la balise VTT et de la mutualisation des itinéraires VTT compatibles qui a été retenue, autant dans un souci d'économie d'échelle que d'écoresponsabilité, en limitant ainsi le surbalisage dans les espaces naturels.

La cotation de difficultés ci-après repose quant à elle sur deux données techniques des plus classiques, la distance et le dénivelé, mais qui se voient ici complétées, d'une part par une troisième donnée introduisant la notion de revêtement, mais également par l'apport de trois informations dites complémentaires, n'entrant pas dans la cotation, mais néanmoins obligatoires. Cette nouvelle typologie de cotation permet ainsi de qualifier plus finement les itinéraires Gravel, ce qui semblait indispensable au regard de son attractivité auprès d'un large public parfois néophyte et du polymorphisme de cette pratique.

Comme prévu par le code du sport^[1] sur ses missions dans le développement et l'organisation du sport cycliste sous toutes ses formes, la FFC souhaite à travers ce document synthétique contribuer à la démocratisation du Gravel et son ouverture au plus grand nombre.

Enfin, la FFC accompagne plus spécifiquement les porteurs de projets de développement territorial souhaitant obtenir le label Espace Gravel FFC®.

Bonne sortie Gravel.



Michel CALLOT

Président de la FFC

^[1] Article L311-2 du Code du Sport

A. Identification des parcours de Gravel

Ils sont identifiés par 4 couleurs, chacune correspondant à un degré de difficultés différent :

VERT : parcours très facile

ROUGE : parcours difficile

BLEU : parcours facile

NOIR : parcours très difficile

Les itinéraires VERT et BLEU sont respectivement des parcours familiaux et des parcours d'initiation. Les itinéraires ROUGE et NOIR sont réservés aux sportifs et aux experts.

B. Critères techniques de cotation

La cotation d'un parcours est déterminée au regard des critères suivants : la **distance** du parcours, le **dénivelé** positif (et négatif si pas une boucle) du parcours et le type de **revêtement**.

C. Grille de classification

A chacun de ces critères correspondent différents degrés croissants de difficultés.

INDICATEURS	NOMBRE DE POINTS / 15
DISTANCE (en km)	
0 à 20 km	1
< à 50 km	2
< à 80 km	3
> à 81km	4
DÉNIVELÉ (en m)	
0 à 200	1
< à 500	2
< à 1000	3
> à 1001	4
TYPE DE REVETEMENT (part significative du parcours*)	
Revêtement lisse (*90%) : Voie large, voie verte, voie communale en enrobé et route secondaire, piste forestière	1
Revêtement varié (*70%) : Terrain avec assise non régulière, piste sableuse, piste légèrement dégradée, nombreux nids-de-poule.	2
Revêtement compliqué (*30%) : Piste peu carrossable, assise très irrégulière, sentier avec bande de roulement réduite.	3
Revêtement rude (*10%) : Route pavée, piste non carrossable, sentier typé VTT, racines, pierres, sol fuyant, portage.	4
COTATION PARCOURS	NOMBRE TOTAL DE POINTS
VERT	3 à 4
BLEU	5 à 6
ROUGE	7 à 9
NOIR	10 à 12

Remarque importante :

Cette grille n'est qu'un outil d'aide à la cotation des parcours Gravel. Sur un parcours de difficultés variables, la cotation finale prend en compte, pour chaque critère, les indices les plus hauts. Afin d'en garantir la fiabilité, la cotation sur chacun des critères ne doit pas être sous-évaluée. En raison du caractère très impactant des conditions du roulage et du revêtement sur la difficulté globale, notamment en raison du matériel, l'on veillera à systématiquement surcoter les parcours entre deux niveaux, tout particulièrement sur le vert et le bleu. Enfin, la cotation ne prend pas en compte les aléas météorologiques qui pourraient accentuer la difficulté du parcours.

D. Informations complémentaires obligatoires

Afin de mieux appréhender les parcours, en complément de la cotation ci-dessus, ont été ajoutées des informations complémentaires. Celles-ci ne sont pas un caractère optionnel, mais doivent être définies pour que la classification soit valable.

Le premier critère exprime la proportion entre voie revêtue et non-revêtue. Elle a vocation de donner à l'utilisateur une information sur le type de parcours proposé (plutôt route, plutôt chemin).

Le deuxième permet d'exprimer le degré d'isolement et particulièrement de distance aux grands axes, villages, services, points d'eau, etc. Il permet d'informer l'utilisateur du niveau d'autonomie qu'exige le parcours, en particulier sur les longues distances.

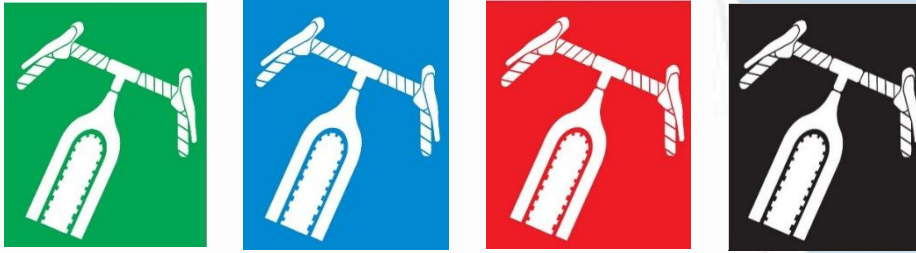
Enfin, l'Indice IPB, dit indice d'effort, traduit par un algorithme complexe le niveau de difficulté physique induite par la morphologie du parcours (extrêmement vallonné, ponctuellement très fort pourcentage, haute-altitude, etc.). La trace au format « .gpx » du parcours est à charger ici <https://www.ibpindex.com/index.php/fr/> pour obtenir l'IPB.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES FFC	
Ratio voie revêtue / non revêtue	%
Degré d'isolement (pleine nature, réseau, point d'eau, distance aux axes routiers et village, etc.)	Faible - Modéré – Elevé
Intensité de l'effort : INDICE IPB	https://www.ibpindex.com/index.php/fr/
IPB BYC ≤ 15	*
16 ≤ IPB BYC ≤ 50	**
51 ≤ IPB BYC ≤ 100	***
IPB > 101	****

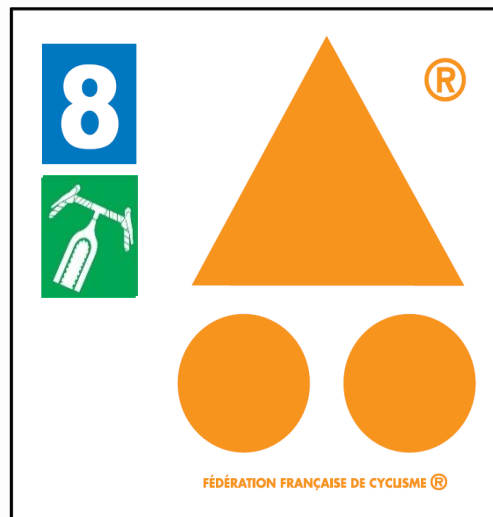
E. Balisage des parcours

Le balisage s'appuie sur la signalisation des itinéraires VTT (cf. cahier technique « Classification et balisage des parcours VTT ») en proposant un sur-balisage qui exprime la compatibilité Gravel d'un parcours VTT et le niveau technique spécifique qui y est rattaché (vert, bleu, rouge, noir). Ce sur-balisage peut se faire sur un parcours VTT préexistant ou créé spécifiquement pour le Gravel, mais toujours avec l'utilisation de la balise VTT.

Ce sur-balisage prend la forme d'un autocollant, que l'on rajoute sur la balise, de la même façon que le sticker spécifique VTTAE :



Un même parcours peut donc faire l'objet de deux cotations différentes, l'une en VTT et l'autre Gravel :



F. Itinérance Gravel – Grandes Traversées et Grands Tours

Concernant l'itinérance Gravel (parcours de plus de 200 km tronçonné en étape), en boucle ou linéaire, nécessitant au moins deux jours, il existe un balisage spécifique de couleur rouge également repris du VTT. Le nom de l'itinéraire est rajouté sur la balise, du type « Grand Traversée Gravel de... » – « Grand Tour Gravel ... ».



Le balisage reste obligatoire sur ces grandes itinérances et doit à minima comprendre la pose de la balise normée sur les poteaux de carrefour de sentiers, de type poteau PDIPR.

Le parcours est ici automatiquement classé comme « difficile » en raison de sa longueur.

G. Label Espace Gravel FFC®

Ces classification et balisage sont constitutifs du cahier des charges des Espaces Gravel FFC (cf. convention de labellisation Espace Gravel).



H. Rappel réglementaire concernant les conditions d'utilisation de la balise

Nul ne peut utiliser sans une autorisation préalable de la FFC, la balise VTT (rubrique dessins et modèles) et le label Espace Gravel (Rubrique marques) déposés à l'I.N.P.I.

Pour plus de renseignements :

Jérôme KRIER | Responsable des Équipements Sportifs & des Sites de Pratique

Fédération Française de Cyclisme

1 Rue Laurent Fignon - 78180 Montigny-Le-Bretonneux

+33 (0)6 99 17 51 90

+33 (01) 81 88 09 58

J.krier@ffc.fr

